

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 28 le 28 février 2017

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Jean-Louis VIGNON, pour le vote des comptes de gestion, des comptes administratifs 2016 et des dossiers en cours (voir page 3 pour le PLUi).

Monsieur Hervé LE MENS et mesdames Katia KERDRAON et Pascale DIVERRES-CORRE, excusés, ont donné pouvoir respectivement à René RAUD, Nathalie ABIVEN et Bernard CORNEC.

### I COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL

J. POUPON, adjoint aux finances, présente les comptes administratifs 2016 légèrement augmentés par rapport à 2015, dépenses (+ 5,24%) et recettes (+ 2,75%). Les dotations de l'État sont en légère hausse (30 000 € environ). Les intérêts ont baissé de 14 % en une année, signe prochain de l'extinction de certains prêts en 2018.

#### Section Fonctionnement

##### Dépenses de 863 348,64 €

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total)

011 Charges Générales	211 879,59 €	soit	24,5 %
012 Personnel	412 728,92 €	soit	47,8 %
65 Gestion courante	156 358,18 €	soit	18,1 %
66 Intérêts de la dette	40 482,44 €	soit	4,7 %
Autres dépenses	41 899,51 €	soit	4,9 %

##### Recettes de 1 081 519,54 €

Comprenant les recettes suivantes

70 Produits de services	58 240,74 €	soit	5,4 %
73 Impôts	539 761,00 €	soit	49,9 %
74 Dotations de l'État	355 882,03 €	soit	32,9 %
Autres Fiscalités	98 362,98 €	soit	9,1 %
Autres recettes	29 272,79 €	soit	2,7 %

La section Fonctionnement dégage 218 170,90 € qui sont nécessaires au remboursement de la dette de 194 204,88 €, d'où un autofinancement de 23 966,02 € auquel s'ajoute l'excédent reporté 2015 de 63 354,81 €.

#### Section Investissement

Dans un souci de maîtrise des dépenses, les investissements ont été limités cette année. La seule grosse dépense concerne le projet bibliothèque - garderie et la voirie.

Programme Bâtiments et Terrains : Les dépenses pour la pose d'un grillage au terrain de foot, l'achat de mobilier et de décorations de Noël s'élèvent à 3 606,56 €.

Programme École : Les dépenses s'élèvent à 8 027,05 €, notamment pour l'isolation et l'achat de matériel informatique et de mobilier.

Programme Garderie - Bibliothèque : 40 060,12 € ont été dépensés pour les études d'architectes et les appels d'offres.

Programme Voirie : Les dépenses (123 516,88 €), sont dues aux travaux de voirie (Stang Meyet, rue des prairies, aménagement piétons voie romaine...), l'achat de panneaux d'affichage pour les associations et d'outillage et l'éclairage public. Les subventions de 4 962 € proviennent des amendes de police sur le département.

Une fois les recettes affectées (subventions, excédent de fonctionnement 2015, FCTVA, Taxe aménagement, prêt de 150 000 €...) à hauteur de 449 646,96 € aux 711 838,41 € de dépenses 2016, de la dette 2016 et du déficit d'investissement 2015 la section investissement est déficitaire de 262 191,45 €.

L'excédent de fonctionnement de 281 525,71 € fait que l'exercice 2016 est excédentaire de 19 334,26 €. Le pourcentage de la dette est de 22,07 %. En 2017, le reliquat du prêt contracté en 2016 (110 000 €) sera débloqué pour combler une part du déficit d'investissement.

La dette de la commune est à court terme. En l'état, la dette est forte jusque mi 2018, pour atteindre 90 000 € en 2019. Un prêt conséquent sera fait sur 2017-2018 pour les travaux du nouvel équipement garderie - bibliothèque.

### II COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET EAU

**En fonctionnement** : Les dépenses (personnel, entretien) sont de 111 504,08 € pour 116 286,14 € de recettes (vente d'eau). La section est bénéficiaire de 4 782,06 €.

**En investissement** : 59 869,98 € sont dégagés après imputation des dépenses et recettes diverses.

**Le résultat sur l'exercice 2016 est excédentaire de 68 622,76 €** après imputation des excédents antérieurs.

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Le 3 février est née Ayanna LECLERC domiciliée 80 rue de la Forge

### Mariages

Le 18 février se sont mariés ORIGAL Yvon et TROUBLÉ Camille



## ÉLECTIONS

### Carte électorale

Une refonte des listes électorales a lieu en début de cette année 2017.

Une nouvelle carte d'électeur sera envoyée par courrier au domicile de chaque personne inscrite sur les listes électorales au plus tard 3 jours avant la date du prochain scrutin.

Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. Vous pouvez alors la récupérer en présentant une pièce d'identité (seule pièce officielle pour pouvoir voter).

### Vote par procuration

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger).

Le citoyen souhaitant établir une procuration doit se présenter en personne au tribunal d'instance, au commissariat ou à la gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail. Pour Saint-Urbain la procuration peut être faite à la **gendarmerie de Daoulas**. Prévoir un délai minimum de 3 jours avant le scrutin ou plus suivant les délais d'acheminement postal.

**La gendarmerie est ouverte uniquement les lundis. Une astreinte est faite les samedis 18 mars, 25 mars et 1<sup>er</sup> avril.**



### Prochaines élections

23 avril et 7 mai 2017 : Élection présidentielle

11 et 18 juin 2017 : Élections législatives



## RECENSEMENT 16 ANS

Le recensement citoyen est obligatoire pour tout jeune Français qui a 16 ans. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire).

**Il peut se faire** : soit en ligne. (service accessible avec un compte personnel service-public.fr), soit à la mairie.

**Pièces à fournir** : pièce d'identité justifiant de la nationalité française, livret de famille à jour.



## PETITES ANNONCES

**A vendre**, bois de chauffage en 50 cm. Livraison possible.  
Contact : 06 62 80 01 81

**Perdu**, chat tigré vers le 25 février autour de l'école . Il s'appelle Tigrou, il a un collier marron . Contact : 06 26 48 40 97

## Communiqués de la Mairie

### LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600  
Fac de droit d'économie et de gestion.  
12 rue de Kergoat à Brest

**Lundi 27 mars**

### Récupération rapide après chirurgie

Renseignements : 02 98 00 80 80

<http://www.forumsantebrest.net>

### NUMÉROS UTILES

- Police ..... 17
- Pompiers ..... 18
- Samu ..... 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin ..... 02 98 25 02 37
- Kiné ..... 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier ..... 02 98 25 07 21
- Pôle social ..... 02 98 25 84 23  
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale ..... 02 98 85 95 57  
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM ..... 02 98 25 87 26
- Taxi ..... 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif  
(astreinte) ..... 06 11 74 64 98



### HORAIRES MAIRIE

Lundi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mardi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mercredi : 10h00 -12h00  
Jeudi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Vendredi : 8h45 -12h00  
Samedi : 8h45 -12h00

### CALENDRIER DE COLLECTE

<u>Déchets ménagers</u>	<u>Recyclables</u>
Mercredi 22 mars	Mercredi 15 mars
Mercredi 05 avril	Mercredi 29 mars
Mercredi 19 avril	Mercredi 12 avril

*Le prochain bulletin paraîtra début avril 2017 veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 20 mars dernier délai.  
Merci.*



## VISITE DE LA DOYENNE



Le maire, Jean Louis VIGNON et l'adjointe aux affaires sociales, Nathalie ABIVEN sont allés présenter leurs vœux à Madame LE BUZIT, doyenne de la commune. Elle habite depuis 1972 à Saint-Urbain. Elle a 3 enfants, 10 petits enfants, 21 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière petit enfant.



## DÉBAT SUR LE PLU I

Le conseil municipal a débattu le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration via le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable). Ce PADD fixe des objectifs en matière de développement à atteindre sur le territoire, en se conformant aux prescriptions du SCOT (Schéma de cohérence territorial) du Pays de Brest. Les élus ont donc débattu sur les places pour le développement économique, pour l'habitat et le cadre de vie que nous voulons avoir (transports, tourisme, environnement, santé...).

Le futur PLUi a débuté en avril 2016 et devra être définitivement adopté pour le 31 décembre 2019. Sa mise en application interviendra immédiatement. Il s'agira alors de donner un cadre juridique identique à nos 22 communes, notamment, dans le cadre du droit des sols.

**Économie** : le territoire est attractif pour le développement économique et l'installation de futures entreprises avec ses deux accès routiers principaux que sont les routes nationales. L'obligation sera aussi de consommer moins d'espace afin de protéger, notamment, l'activité agricole. Notre territoire est le deuxième pôle économique du Pays de Brest. L'amélioration de l'axe routier entre Daoulas et Landerneau, l'ouverture d'une zone artisanale sur le sud du territoire et la mise en place de transport en commun sont préconisés.

**Urbanisme** : la croissance annuelle en logement sur le secteur de la CCPLD se situe entre 0,8 et 0,9 %. D'ici à 2020, on prévoit de franchir la barre des 50.000 habitants et à l'horizon de 20 ans, les 60.000. Cela représente 300 logements nouveaux par an. Saint-Urbain en aura huit par an. Et à l'avenir, on ne pourra pas dépasser les 15 à 18 logements par hectare comme préconisé par le SCOT du Pays de Brest.

**Cadre de vie** : ce PLUi prendra aussi en compte la préservation de la biodiversité avec le maintien des zones de boisement. Il veillera à l'amélioration visuelle des entrées de centre-bourg et à anticiper les besoins en équipements municipaux (école, salle de sports, garderie, etc.) en cas d'augmentation de la population.

## Infos Pratiques

### DON DU SANG

Collecte à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue du docteur Pouliquen à Landerneau.

Lundi 20 mars de 15h à 19h ;

Mardi 21 mars de 14h à 18h ;

Mercredi 22 et jeudi 23 mars de 8h à 12h.

Site : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

### CONTRÔLE GRATUIT DES EXTINCTEURS

Mardi 28 mars, de 9h à 12h au boulodrome à Saint-Thonan (près du cabinet médical) et de 14h à 17h, allée de boules à Ploudiry (près de l'église).

Cette action de prévention organisée par la caisse locale Groupama Landerneau Bro Elorn s'adresse à tous, assurés et non assurés à GROUPAMA.

Une participation financière de 15 % sera prise en charge par la caisse locale pour tout achat d'extincteur.



### RETARD DE PAIEMENT POUR LES FACTURES

Lorsque vous recevez vos factures d'eau, de garderie ou du SIVURIC, vous avez un délai à respecter pour les payer à la trésorerie.

Quand les factures ne sont pas réglées à temps, la trésorerie vous envoie un premier courrier, puis une lettre de rappel. Si les factures ne sont toujours pas payées, vous recevez un courrier d'un huissier et des pénalités sont dues. En dernier ressort, un prélèvement est effectué sur salaire ou sur la CAF.



Vu le nombre de personnes qui ne règlent pas leurs factures dans les délais puis oublient que ces factures sont impayées, la trésorerie va déléguer le recouvrement à un huissier qui, dès le premier courrier, vous facturera **des frais de gestion en plus de la somme due.**

Si vous avez des problèmes financiers, vous pouvez demander un échéancier à la trésorerie ou contacter le CCAS de la commune via un rendez-vous avec Nathalie ABIVEN.



# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



## LE PROJET GARDERIE - BIBLIOTHÈQUE

Pendant le mois de février 2017 les travaux des nouvelles garderie et bibliothèque ont commencé dans un terrain acheté en 2015 se situant derrière le salon de coiffure.



### Un projet concerté

Le projet est issu d'une large concertation avec des utilisateurs de l'école et de la garderie (enseignants, personnels de l'école, assistantes maternelles et parents d'élèves), de l'association « Livre Échange » pour la bibliothèque, et des représentants des collectivités qui financent le projet (État, Conseil départemental, Région...).

Pour établir leur projet associatif de bibliothèque, un questionnaire établi par l'association « Livre Échange » a été rempli par une centaine de familles. Un grand merci à tous, pour vos disponibilités et vos idées.

### Travaux et financement

Le cabinet « Les 3 Architectes » basé à Carhaix coordonnera des travaux. Une réunion préalable a eu lieu le 24 janvier afin de caler le calendrier d'interventions des entreprises.

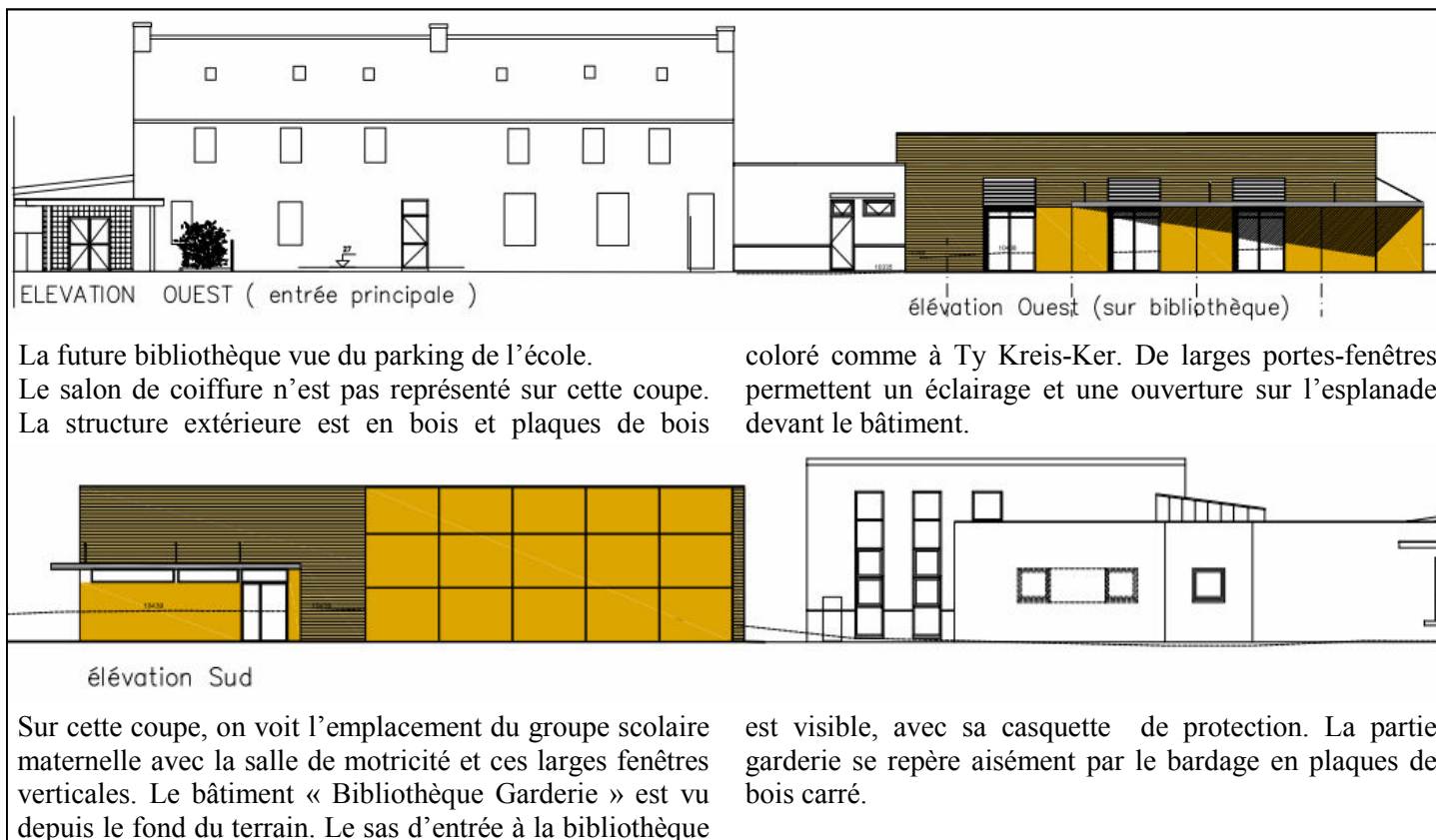
Côté financement, suite à l'appel d'offres, le montant des travaux est de 488 610 € HT auquel il faut rajouter les honoraires de l'architecte, les missions de sécurité et dépenses imprévues (68 690 € HT).

L'acquisition du terrain, la démolition de la maison précédente et l'étude préalable ont déjà été payés (101 900 € HT).

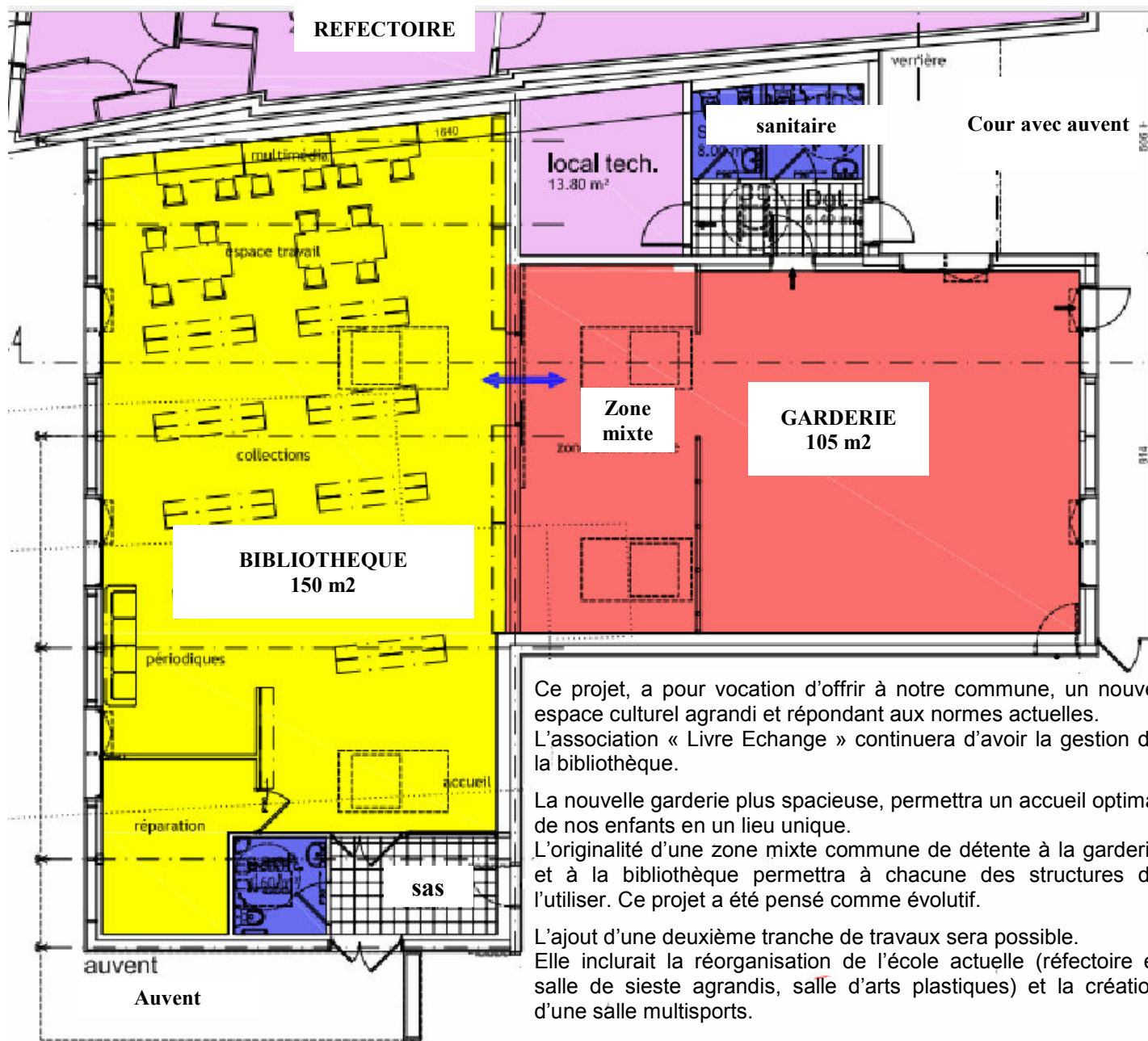


Du mobilier pour 30 000 € sera à acheter. Le coût général s'élève donc à 689 200 €. Les subventions obtenues et possibles sont de 438 400 €. Le reste à charge pour la commune serait de 250 800 € HT.

À noter que la partie bibliothèque est très bien financée par le département et la région via leur politique culturelle. Aucun autre bâtiment public n'est aussi bien financé.



# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



Ce projet, a pour vocation d'offrir à notre commune, un nouvel espace culturel agrandi et répondant aux normes actuelles. L'association « Livre Echange » continuera d'avoir la gestion de la bibliothèque.

La nouvelle garderie plus spacieuse, permettra un accueil optimal de nos enfants en un lieu unique.

L'originalité d'une zone mixte commune de détente à la garderie et à la bibliothèque permettra à chacune des structures de l'utiliser. Ce projet a été pensé comme évolutif.

L'ajout d'une deuxième tranche de travaux sera possible. Elle inclurait la réorganisation de l'école actuelle (réfectoire et salle de sieste agrandis, salle d'arts plastiques) et la création d'une salle multisports.

## Les équipements actuels

La bibliothèque actuelle est située dans un local au dessus de la mairie depuis 1992. Elle répondait aux normes alors en vigueur. Les parties mansardées réduisent l'espace disponible à l'exposition des ouvrages.



La garderie actuelle est située dans la partie gauche de l'ancienne école. Trop petite, elle oblige à l'utilisation d'autres salles pour faire des activités. A droite au fond sur la photo, on voit la maison aujourd'hui détruite.







## LIVRES ÉCHANGE

L'Assemblée Générale de la bibliothèque municipale s'est tenue le 27 janvier dernier.

Au cours de cette assemblée, nous avons pu nous réjouir du fait que 20% de la population y est inscrite. Nous comptons en effet 342 adhérents, composés de 49 familles et de 33 abonnements individuels. Les 192 enfants scolarisés fréquentent la bibliothèque tous les quinze jours.

Le fonds de la bibliothèque est composé de 6500 livres, auxquels il faut ajouter 550 ouvrages empruntés à la bibliothèque départementale du Finistère.

Ces 6500 ouvrages se répartissent de la façon suivante :

3800 livres pour adultes (1400 romans ; 700 policiers ; 350 documentaires ; 350 autres (BZH - biographies...))

2700 livres pour enfants (900 albums ; 1000 livres enfants ; 400 documentaires ; 270 livres jeunes ; 60 policiers ; 60 contes)

Il est à noter l'évolution des emprunts qui sont passés de 5310 en 2010 à 6472 en 2016.

Tous les adhérents à la bibliothèque ont un accès gratuit par Internet aux ressources numériques de la Bibliothèque départementale du Finistère. Ce service financé par le Conseil départemental, donne accès à des journaux dans tous domaines, des tutoriels, des livres pour enfants, ainsi qu'aux ressources de la Cinémathèque de Bretagne. Une soixantaine d'adhérents en profite déjà.

Autre service : tous les lecteurs ont la possibilité de réserver à la bibliothèque départementale, des ouvrages non disponibles à Saint-Urbain. Une navette passe une fois par mois apporter ces réservations à la bibliothèque.

Le projet de construction de la nouvelle bibliothèque a été abordé lors de l'Assemblée générale. Une subvention de 3 500 € par an sur deux ans a été accordée par la municipalité pour étoffer notre fonds.

Une subvention équivalente sera versée par le Conseil départemental.



Ce nouvel équipement permettra de proposer de nouveaux services : en particulier prêt de CD et DVD déjà en projet. Et de développer les activités, difficiles parfois à mener dans les locaux actuels (expositions, animations, ...).

La bibliothèque est gérée par une équipe de 21 bénévoles qui assurent les permanences le mardi de 16h à 18h, le jeudi de 20h à 21h et le samedi de 10h30 à 12h.

A ces permanences il faut ajouter le passage de l'école le jeudi après midi et le vendredi matin une semaine sur 2. Tout ceci représente 320 heures d'accueil du public sur l'année.

Lors de l'Assemblée générale, Michèle TRÉGUER a été élue présidente, Françoise CONRARD vice-présidente, Janine LE GALL trésorière, Eliane LE BERRE trésorière adjointe, Isabelle VIVIEN secrétaire et Laurence PEFPIER secrétaire adjointe.

## L'ES MIGNONNE

est heureuse de vous inviter à la nouvelle édition des

Challenge des Dragons et  
Challenge Robert Le Meur

**Samedi 8 avril à Saint-Urbain**

Ouverts aux catégories U6-U7 pour un rassemblement en tout début d'après-midi ;

U8-U9, U11 et U13 pour un tournoi qui se déroulera de 9h30 à 17h00 ;

U15 et U17 pour un tournoi dont les phases finales se dérouleront en semi-nocturne.

Ces challenges se veulent résolument fédérateurs : esprit sportif, solidarité - représentés par l'attribution des challenges aux meilleurs clubs :

Challenge des Dragons aux U15 et U17 et Challenge Robert LE MEUR aux U7, U9, U11 et U13 - et fête du football en seront les mots d'ordre.

120 équipes sont prévues, 900 joueurs.

## Café jardin

Avec pédagogie et humour, notre intervenant Raymond LACHUER a captivé son auditoire (60 personnes). Il nous a expliqué le cheminement de la sève qui monte au printemps par capillarité, contrairement à l'eau qui s'écoule par gravité.

Un peu de vocabulaire spécifique avant de passer à la pratique : taille de **forme** ou de **restructuration** et taille de **fructification**...



Voir la suite sur le site de café jardin : [cafejardin29.blogspot.fr](http://cafejardin29.blogspot.fr).

Le prochain café jardin se tiendra le samedi 25 mars salle Ty Kreis-Ker sur le thème « le frelon asiatique » avec Denis JAFFRÉ.

# VIE ASSOCIATIVE - Buhez ar c'hevredigezhioù



## FLEUR DU MÉKONG

Quelques nouvelles en ce début d'année :

8 nouveaux adhérents cette année, dont 7 parrains : nous sommes donc 68 adhérents pour 63 filleules !

Nous venons de refermer le dernier carton de cette 7<sup>e</sup> foire aux livres qui s'est déroulée samedi 25 février. Ce rendez-vous est désormais attendu par quelques uns, et cette année encore, le public a répondu présent : 300 visiteurs pour 1750 livres vendus. Nous vous proposons, à petits prix, pas loin de 8 000 ouvrages de tous styles : romans, policiers, bibliographies, documentaires, revues, bricolage, cuisine, jeunesse, dictionnaires, etc.

Merci à nos généreux donateurs et visiteurs qui contribuent à faire de cette rencontre une belle réussite qui permet la réalisation de projets au Vietnam.

Une mention particulière pour nos bénévoles, adhérents ou non, qui ont répondu « présent » pendant 4 jours pour préparer la salle et manipuler tous nos ouvrages : un grand merci car sans vous, cette manifestation ne serait pas possible. A tous, rendez-vous l'année prochaine !



## AMIS DE TRÉVARN

Du 11 au 19 février, avec la participation de la bibliothèque de Saint-Urbain et de la bibliothèque départementale de prêt (BDP), les Amis de Trevarn et du Patrimoine ont proposé l'exposition « *Le cheval d'hier à aujourd'hui* ». Près de 600 personnes se sont rendues à Ty Kreis-Ker et nombreux ont été les visiteurs qui y ont passé beaucoup de temps.

Les panneaux, tant ceux de la BDP que ceux que nous avons réalisés ont suscité beaucoup d'intérêt. Les vieilles photos ont éveillé bien des souvenirs dans les mémoires

Les enfants n'ont pas été oubliés.

Les ateliers de l'après-midi leur ont offert l'occasion de fabriquer des chevaux en carton, masques, origamis, chevaux-bâtons et autres déguisements. La réalisation d'un tableau collectif à la manière de Chagall ou Picasso leur a permis de déployer leur imagination.

Le maréchal-ferrant, très pédagogue, Pascal GUILPIN, présent les deux samedis après midi, a pris du temps pour expliquer les différentes étapes du ferrage d'un cheval.

Les promenades en calèches du premier samedi ont rencontré un vif succès, malgré un temps gris et humide.

Devant l'intérêt suscité par cette exposition, nous prendrons le cheval comme thème de notre randonnée du dimanche 23 avril.



## Chez nos voisins

### SECOURS-CATHOLIQUE

Si vous souhaitez accueillir un enfant dans votre famille, partager du temps ensemble, tisser un lien de confiance et pour un enrichissement mutuel et convivial, nous organisons des séjours de vacances du lundi 10 juillet 2017 au lundi 24 juillet 2017 (réseau disponible jusqu'au 28 juillet 2017).

Nous vous invitons à nous contacter au 02 98 55 60 80 ou par courriel :

[finistere@secours-catholique.org](mailto:finistere@secours-catholique.org)

### P'TITS LUTINS

financement participatif



En septembre 2017, la ludothèque associative *la cabane des p'tits lutins* ouvrira ses portes dans les locaux de la Maison Pour Tous de Landerneau.

Une ludothèque est un lieu où se pratique le jeu libre et gratuit ainsi que le prêt de jeux et de jouets moyennant une cotisation annuelle.

L'association a besoin de votre aide pour permettre l'achat de jeux et de jouets neufs. C'est pourquoi, un financement participatif est lancé sur le site internet [www.kengo.bzh](http://www.kengo.bzh). Un grand merci pour votre soutien et votre aide.

Contacts: [lutinludo@orange.fr](mailto:lutinludo@orange.fr), ou Facebook "Ludothèque P'tits Lutins".

### LA RECYCLERIE DU PAYS DE DAOULAS

Atelier « Jardinières ». Rendez-vous le samedi 25 mars de 14h à 18h.

On récupère bois, planches, vis, clous... pour se fabriquer de belles jardinières !

Apportez vos outils, vos bouts de bois et vos idées ! Adhésion et participation à prix libre.

### LE COLLECTIF KILT (ATELIER VÉLO)

Rendez-vous à Goasven à Logonna Vendredi 17 mars à partir de 17h : "Un coup d'clé, un coup d'cidre". Apéro démontage des vélos.

Samedi 18 mars de 10 à 13h : devenez "Vélonome", venez apprendre à réparer, préparer votre bécane.

### LES PETITES CANNAILLES

groupements d'assistantes maternelles, organise un vide grenier le

*dimanche 2 avril*

à la salle Saint Ernell de 8h30 à 17h . Renseignements au : 06 66 75 36 71 ou 02 98 30 30 34.



## LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Du 13 au 17 mars</b>	Salade de cervelas Aiguillettes de poulet aux 4 épices Pâtes Port salut Fruit de saison	Potage avec emmental râpé Boulettes d'agneau sauce provençale Purée de carottes Yaourt au sucre de canne	Crudités œuf dur Bœuf bourguignon Pommes de terre au four Crème dessert chocolat	Salade verte tomates Poisson en sauce Courgettes sautées et céréales gourmandes Emmental Crêpe chocolat
<b>Du 20 au 24 mars</b>	Salade de surimi Chipolatas Carottes et champignons sautés Edam Fruit de saison	Jus de pomme Hachis Parmentier Salade verte Yaourt	Céleri râpé raisin emmental Sauté de canard sauce normande Frites Yaourt	Potage Dos de lieu sauce hollandaise Riz brunoise de légumes Saint Paulin Banane
<b>Du 27 au 31 mars</b>	Salade de pommes de terre au thon Haut de cuisse de poulet Légumes couscous Emmental Poire	Potage à la vache qui rit Steak haché sauce brune Pommes de terre vapeur Tarte aux pommes	Taboulé Sauté de porc à la crème Haricots verts Petit soignon Fruit	Saucisson à l'ail Poisson meunière Gratin de légumes Tomme noire Fruit de saison Pain bio

## INFOS DIVERSES

### Inscriptions École Communale

Inscriptions pour septembre 2017 ( **seulement si votre enfant n'est pas encore scolarisé**).

Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2017, je vous demanderais de bien vouloir me communiquer, dès à présent, l'identité de votre (vos) enfant (s) : Nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, courriel. Pour les enfants nés en 2015, il faudra attendre fin juin 2017 pour connaître les disponibilités d'accueil de notre établissement.

Seront pris en priorité les enfants nés en début d'année civile selon les places disponibles en PS1 (il est souhaitable de nous transmettre tout de même ces informations).

Pour les enfants nés en 2014, il faut suivre, dès à présent la démarche suivante, si ce n'est pas encore fait :  
Tout d'abord, vous devez vous présenter en mairie avec le livret de famille, il vous sera alors délivré un certificat d'inscription que vous me remettrez à l'inscription définitive. A cette occasion, une vérification de la mise à jour des vaccins sera effectuée, il faudra donc penser à se munir du carnet de santé ou d'une photocopie des pages concernées.

En vous remerciant de votre collaboration.

En cas de difficultés, ne pas hésiter à téléphoner au 02 98 25 02 89 ou à se renseigner par courriel à l'adresse suivante : [ec.0290919S@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290919S@ac-rennes.fr), car il est souhaitable de prendre rendez-vous pour la visite des locaux, de préférence le mardi (jour de décharge administrative) ou le mercredi matin ou encore à partir de 16h chaque jour et 15h le vendredi.

Le directeur, Daniel GOURMELON

### Soirée cabaret des CM1 - CM2

Les CM1 et CM2 présentent leur spectacle annuel le

**vendredi  
31 mars**

à 20h30 à la salle Ty Kreis-Ker.

L'argent récolté servira à financer leur voyage au Puy du Fou.

Venez nombreux assister à ce joli spectacle.

Entrée 4 €

Gratuit pour les moins de 12 ans.



### Transport scolaire Landerneau

Plusieurs parents ont demandé la possibilité d'un arrêt supplémentaire du car scolaire sur la voie romaine pour la ligne Irillac - Landerneau.

Les deux arrêts actuels sont le parking de Ty Kreis-Ker et celui du terrain de foot, ce qui oblige les lycéens de Kerdostin, du Bodan, des routes de Kerhuel et de Penhep à descendre près du bourg pour prendre ce car.

Si vous êtes intéressés par ce nouvel arrêt, signalez vous rapidement à la mairie (tél : 02 98 25 03 04) en précisant votre adresse exacte.